Décision 11-D-19 du 15 décembre 2011

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur de la distribution de gadgets et articles de fantaisie

Posted on: 15 décembre 2011 Secteur(s):

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine Ministre de l'économie, de l'industrie

et de l'emploi

Dispositif(s)

Pratique établie

Sanction pécuniaire

Entreprise(s)

concernée(s)

Kontiki SAS

Lire

le texte intégral de la décision

le communiqué de presse